



---

## RESTAURATION

---

**Le self est informatisé : tous les élèves (maternelle, primaire, collègue) se présentent avec leur carte.**

Demi-pensionnaire : carte créditée automatiquement.

Externe : la carte sera créditée pour un minimum de 5 repas.

- **Les repas pris le mercredi** ne sont pas compris dans le prix de la demi-pension.
- **Vente de repas : TOUS LES JOURS A L'ACCUEIL (sauf le mercredi) de 8h00 à 17h00 (crédit carte).**
- Seule une absence maladie à **partir de 2 semaines consécutives entraîne une réduction de la cantine** (Envoyer certificat médical à l'économat qui régularisera sur le prélèvement suivant).
- Aucune inscription à la cantine ne se fera si l'élève n'a pas sa carte créditée.
- **Pour tout litige de facturation**, prendre contact avec l'économat avant toute modification du montant à régler.
- A la fin de l'année scolaire, le solde des cartes (self) est reporté pour l'année suivante. Si l'élève passe demi-pensionnaire, remboursement du solde par virement.  
**Pas de remboursement pour les élèves quittant l'établissement.**

*Si des familles se trouvaient en réelles difficultés financières durant l'année scolaire, il leur est conseillé de prendre rendez-vous avec l'économat afin de trouver une solution à leur problème.*